

Programme du PDC Genève

Elections fédérales 2019

TABLE DES MATIÈRES

TITRE : Programme du PDC Genève – Élections fédérales 2019	p. 1
TABLE DES MATIÈRES	p. 2
Introduction : Le PDC Genève s’engage pour la Suisse de demain	p. 3
1. Redonner du pouvoir d’achat à la classe moyenne, concrètement	p. 4
Première urgence : Santé	p. 4
Deuxième urgence : Conciliation vie professionnelle et familiale	p. 5
Troisième urgence : Économie et emploi	p. 5
2. Renforcer la cohésion sociale, concrètement	p. 7
Formation et marché de l’emploi	p. 7
Réforme de système social et de la fiscalité	p. 8
3. Faire face à l’urgence climatique, concrètement	p. 9
Économie et développement durable	p. 9
Énergie, climat, qualité de l’air	p. 10
Mobilité et aménagement du territoire	p. 10
Protection et préservation de la biodiversité	p. 11
Qualité et utilisation raisonnée de l’eau	p. 11
Agriculture	p. 11
4. Promouvoir une Suisse ouverte, concrètement	p. 12

Nous nous engageons pour la Suisse de demain :

L'Europe est arrivée à la fin d'un cycle économique, politique et idéologique. Certains l'ont annoncé dès la chute du mur de Berlin, d'autres l'ont vu après la crise financière de 2008, mais un consensus semble se dessiner: notre monde a tellement changé qu'il n'est plus reconnaissable ou compréhensible pour une très grande partie de la population. Faudra-t-il une crise économique, institutionnelle, sociétale ou environnementale pour trouver un nouveau modèle ?

La Suisse semble encore à l'abri de cette crise majeure tant ses systèmes économique et politique offrent stabilité et prospérité. Cependant, et de façon antinomique, la classe moyenne est de plus en plus mise sous pression, nos relations avec nos voisins européens se tendent, notre système fiscal et notre filet social arrivent en bout de course, nous faisons face à une urgence climatique. **Comment préserver notre stabilité tout en réglant les problèmes actuels ?** C'est le difficile équilibre de préserver ce qui fonctionne tout en acceptant de faire évoluer ce qui doit changer.

Nous nous engageons pour cet équilibre, pour que cette législature soit celle de l'évolution, celle lors de laquelle la Suisse se montrera plus souple, rapide et progressiste qu'elle ne l'a été jusqu'à présent, tout en préservant ses atouts.

Nous soutenons une Suisse qui :

- Aide et protège ses familles, et plus particulièrement celles de la classe moyenne, en leur redonnant un pouvoir d'achat stable et durable ;
- Valorise son économie, particulièrement ses PME et ses entreprises innovantes, tout en lui redonnant du sens, notamment en lien avec les évolutions liées à la relation entre l'humain et l'économie numérique ;
- Réinvente des liens entre les différentes catégories qui la constituent afin que chacun y trouve sa place ;
- Plus généralement soutient l'innovation en encourageant des projets pilotes dans les cantons ;
- Préserve son environnement ;
- Assume son ouverture au monde, et plus particulièrement à l'Europe, partenaire privilégié.

Voter pour le PDC Genève, c'est voter pour un parti et des candidat-e-s qui aiment profondément trouver des solutions communes, concrètes et de proximité, auxquelles le plus grand nombre peut adhérer, en faveur du changement et du progrès !

1. Redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne, concrètement :

La classe moyenne constitue l'axe central de toute société. Plus elle est large et solide, plus le système est stable. En Suisse, la classe moyenne se paupérise. Les charges liées aux coûts fixes d'un ménage (loyer, assurance maladie, assurances diverses, coûts liés aux enfants ou aux transports) augmentent sans que les salaires suivent. Les bénéfiques de la croissance se dissipent sans que les individus puissent en sentir les effets.

Les modes de vie évoluent également : une partie plus faible du budget familial est consacrée à la nourriture, alors que les loisirs prennent une importance plus grande dans le positionnement social. Ces changements ont une importance capitale dans la manière dont la classe moyenne vit et se perçoit. Plus de 20% de la population ne dispose pas d'un montant de 2000 CHF d'économie pour faire face à une dépense imprévue. Ce phénomène se retrouve dans tous les pays occidentaux.

La Suisse doit de manière urgente redonner une liberté économique à sa classe moyenne.

La première urgence consiste à régler le problème du poids de l'assurance maladie dans le budget des ménages :

Le PDC Genève s'engage en premier lieu pour que les aides aux familles soient augmentées de façon urgente. Il se bat ensuite pour une réforme profonde du système de santé à travers les mesures suivantes :

1. Soutenir l'initiative du PDC Suisse pour un frein à l'augmentation des coûts de la santé. Tous les acteurs doivent être mis face à leurs responsabilités, afin de les contraindre à trouver des solutions efficaces et rapides ;
2. Séparer clairement et de façon transparente les assurances privées et de base afin de garantir aux assurés qu'ils paient le prix juste ;
3. Exiger que les membres de l'Assemblée fédérale ne puissent siéger dans l'organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un assureur autorisé à pratiquer l'assurance-maladie sociale ou d'une entité économiquement liée à ce dernier, ni recevoir une rémunération sous quelque forme que ce soit de ces milieux ;
4. Ramener les réserves des assurances-maladies à 5%. À la clôture des comptes, tous les surplus sont reversés aux assurés et ne servent pas à augmenter les réserves ;
5. Définir un pourcentage du budget fédéral consacré à la promotion de la santé et à la prévention des risques en matière de santé ;

6. Introduire une « Taxe sur les sucres ajoutés » dont le produit sera affecté à la prévention des risques relatifs aux glucides dans l'alimentation.
7. Permettre la création de caisses de compensation cantonales chargées de contrôler les factures, de gérer les réserves et de définir le montant des primes ;
8. Mettre en place un concordat romand pour une meilleure répartition des médecins dans toute la Suisse romande (définir un taux de spécialistes pour x habitants et restreindre fortement toutes nouvelles installations) ;
9. Mettre en place un dossier électronique national du patient, comprenant également les vaccinations, en s'attachant à préserver la sphère privée du patient.
10. Appliquer strictement l'Ordonnance sur la Protection contre le Bruit (OPB) en l'adaptant continuellement aux nouvelles connaissances sur les effets négatifs du bruit sur la santé.

La deuxième urgence consiste à permettre aux parents de travailler tout en garantissant une bonne conciliation avec leur vie familiale. Pour cela, le PDC Genève s'engage pour :

1. Créer une place de garde par enfant, par une augmentation de l'aide de la Confédérations aux communes ;
2. Considérer la petite enfance comme une tâche régaliennne, au même titre que la formation et donc aider les communes à baisser le coût de l'accueil pour les parents ;
3. Soutenir l'initiative pour un congé paternité de 4 semaines, puis un congé parental ;
4. Dépénaliser fiscalement le mariage ;
5. Déplafonner les rentes AVS pour les couples mariés.

La troisième urgence consiste à permettre à la population de travailler, vivre de son travail et s'adapter aux évolutions liées à l'économie numérique. Pour cela, le PDC Genève s'engage pour :

1. Stabiliser le coût du travail afin de permettre aux entreprises de continuer à créer des emplois ;

2. Baisser le coût du travail des seniors pour les entreprises en supprimant l'augmentation des cotisations sociales au-delà de 50 ans, en contrepartie d'une augmentation de l'âge de départ à la retraite ;
3. Soutenir financièrement les entreprises et les travailleurs afin de favoriser la formation continue et les reconversions au sein des entreprises ;
4. Alléger les contraintes administratives pour les entreprises formatrices ;
5. Remettre en discussion une loi pour l'égalité salariale plus ambitieuse ;
6. Alléger le carcan réglementaire pour nos entreprises par l'instauration du principe *one in one out*, soit pour chaque nouvelle réglementation, la suppression d'un règlement en vigueur ;
7. Établir des quotas femmes-hommes dans les Conseils d'administration des entreprises publiques pour un respect de l'égalité des genres ;
8. Elargir les conventions collectives et des contrats types afin de diminuer le nombre de working poors. Le PDC Genève part du principe que dans notre pays chaque travailleur doit pouvoir vivre de son travail sans devoir recourir à des aides complémentaires ;
9. Mettre en place une réflexion nationale sur la protection des travailleurs de l'économie numérique.

2. Renforcer la cohésion sociale, concrètement :

La crise de notre société ne se résoudra pas uniquement en réinstaurant une liberté économique pour la classe moyenne. Nous devons également résorber ses fractures. En somme, recréer les liens entre les différentes catégories de la société.

Il est évident que certaines d'entre elles se retrouvent marginalisées face à l'évolution du monde de l'économie et du travail. Au lieu de s'enfermer dans une vision passéiste de la protection des travailleurs qui consiste à distribuer des revenus quand ça va mal et générer un lien de dépendance à l'Etat, il faut former mieux en amont pour apprendre à affronter les difficultés quand elles se présentent.

Il faut également revoir notre filet social en le renforçant par le biais d'une fiscalité innovante et souple. Notre société change et les besoins et usages de la population évoluent en s'éloignant du modèle social imaginé au siècle dernier. Cette réforme du filet social doit être accompagnée d'une réflexion globale sur notre fiscalité. La taxation actuelle du travail n'est plus adaptée aux bouleversements des modes de production. Il faut adapter l'assiette fiscale à la création de richesses et par conséquent innover dans la façon de taxer les activités économiques.

Il faut également reconnaître qu'une partie de la population ne se retrouve plus dans les discours dominants. Elle ne se retrouve pas non plus dans les avancements sociétaux liés aux changements de normes entamés dans les années 1960. Tout comme elle n'arrive pas à s'adapter aux changements culturels liés à la globalisation et aux mouvements migratoires. Pour cette partie de la population, il y a une perte de confiance dans les politiciens et élus qui ne semblent plus les représenter, mais surtout une perte d'espoir en la capacité de notre société à se réinventer.

Notre société a du sens quand nous la comprenons. Le rôle des politiciens est de mieux expliquer ce que la politique peut faire pour le citoyen.

Pour mieux former face aux exigences du marché de l'emploi, le PDC Genève s'engage à :

1. Faire de la formation la fondation d'une réelle politique d'émancipation en veillant à la qualité de la formation, à son adéquation à la personne, aux débouchés existants et aux besoins des entreprises ;
2. Créer un capital de « chèques formation » tout au long de la vie professionnelle, et ce, jusqu'à la retraite. Par exemple, l'Université et les Hautes écoles doivent accueillir mieux et plus des personnes au-delà de 40-50 ans désireuses de reprendre une formation de courte durée (1-2 semestres) (horaires adaptés, etc.) ;

3. Améliorer la cohérence entre les formations proposées et le marché du travail, en adaptant la formation initiale de base et l'assurance chômage aux besoins sur le marché du travail et des lieux géographiques, en créant de vrais programmes de formation avec la participation des entreprises ;
4. Accompagner la polarisation du marché du travail, en ciblant des programmes de formation obligatoires vers les professions intermédiaires.

Pour mieux adapter notre système social et notre fiscalité aux évolutions récentes de notre société, le PDC Genève s'engage à :

1. Créer un revenu universel de base, dès la naissance et jusqu'au décès, financé par une fiscalité innovante, afin que toute personne installée légalement dans notre pays se voie garantir le droit à une existence économique digne ;
2. Proposer une réforme nationale du système des assurances sociales (AVS, AI, prestations complémentaires) notamment en permettant des projets pilotes cantonaux ;
3. Proposer une réforme nationale de la fiscalité, en envisageant notamment la micro-taxe, afin de mieux inclure les questions liées à l'économie numérique face à la réduction progressive de l'assiette fiscale ;
4. Mettre en place un impôt pour que les GAFAM soient soumises à l'impôt sur les bénéfices réalisés dans notre pays ;
5. Augmenter l'âge de référence (et non légal) pour le départ à la retraite à 66 ans pour tous, avec une réelle réforme du deuxième pilier, couplée à une loi ambitieuse sur l'égalité des salaires ;
6. Supprimer la valeur locative.

3. Faire face à l'urgence climatique, concrètement :

L'humanité fait face à une crise sans précédents. L'urgence climatique est largement reconnue par le monde scientifique et la prise de conscience de l'opinion publique exige à juste titre une réponse efficace et rapide de la sphère politique.

Il est primordial de réduire rapidement les impacts de l'activité humaine sur le climat afin de préserver la richesse et la durabilité de notre écosystème. Il est du devoir de la génération actuelle de tout mettre en œuvre pour s'assurer que les générations futures bénéficient de conditions garantissant la pérennité de la biodiversité de notre planète.

La nature est le fondement de la vie et de l'économie. Le PDC Genève s'engage à tout faire pour garantir l'émergence de solutions socialement et économiquement durables afin de trouver une issue au réchauffement climatique.

Les mesures prises par les entreprises et les collectivités publiques ont un impact important et peuvent constituer un modèle de référence pour le comportement des particuliers. Il est donc primordial qu'elles contribuent à la lutte contre le réchauffement climatique.

En matière d'économie et de développement durable, le PDC Genève s'engage à :

1. Promouvoir la création d'un fonds souverain pour le climat financé par la Confédération ;
2. Exiger des caisses de pension de l'État et des régies publiques qu'elles renoncent aux investissements dans les énergies fossiles et orientent leurs investissements en tenant compte des critères écologiques et sociaux ;
3. Exiger des collectivités publiques qu'elles tiennent compte de critères écologiques et sociaux dans tous leurs appels d'offres ;
4. Faire en sorte que l'économie circulaire soit développée et que la production, la consommation et le recyclage soient améliorés de manière continue et soient organisés de manière durable et renouvelable ;
5. Améliorer la traçabilité des produits, afin que le consommateur sache « de quel produit il s'agit – d'où il vient – comment il est produit » ;
6. Renforcer le principe du pollueur-payeur à tous les niveaux et accompagner ce principe d'une fiscalité verte innovante ;
7. Favoriser le commerce responsable en matière de normes écologiques et sociales en Suisse et dans les traités internationaux ;

8. Exiger que la Suisse fasse pression pour que les accords de l'OMC soient adaptés, afin que le commerce mondial prenne mieux en compte des critères climatiques et environnementaux.

En matière d'énergie, de climat et de qualité de l'air, le PDC Genève s'engage à :

1. Accélérer la mise en application de la stratégie énergétique 2050 ;
2. Remplacer les chauffages à énergie fossile par des installations à énergie renouvelable et interdire les chaudières à mazout pour les nouvelles constructions d'ici à 2030 ;
3. Demander aux collectivités publiques de compenser leurs émissions de CO2 en payant une contribution à un fonds dédié au financement de projets écologiques ;
4. Soutenir l'introduction d'une taxe sur le CO2 dans les secteurs du transport aérien et du transport maritime, afin de financer des projets écologiques, des projets qui permettent de réduire l'impact des catastrophes naturelles liées au réchauffement climatique, les coûts pour remettre en état des zones qui ont subi des catastrophes naturelles, la recherche et les améliorations technologiques dans ces secteurs.

En matière de mobilité et d'aménagement du territoire, le PDC Genève s'engage à :

1. Favoriser le transfert modal de la voiture individuelle vers les transports publics, par plusieurs moyens, tels que l'amélioration de l'offre, les adaptations tarifaires, l'amélioration des vitesses commerciales, etc. et la création de moyens de transport performants, tels que des trains à grande vitesse et un Swiss-Métro.
2. Appliquer effectivement l'initiative des Alpes, acceptée par le peuple en 1994 déjà, en favorisant le transport de marchandises par le rail, notamment en augmentant la taxe poids lourds (RPLP) ;
3. Tenir compte de la gestion durable et parcimonieuse des ressources (sol, eau, déchets, espace, nature...) lors de la planification de nouveaux projets d'urbanisation ;
4. Appliquer avec rigueur les principes d'aménagement du territoire qui préservent la zone agricole ;
5. Lutter contre l'imperméabilisation des sols, par exemple en évitant le surdimensionnement des parkings en sous-sol.

En matière de protection et de préservation de la biodiversité, le PDC Genève s'engage à :

1. Mettre en œuvre la Stratégie nationale de la Biodiversité et favoriser l'interconnectivité et la qualité de réseaux écologiques nationaux ;
2. Permettre à la Commission fédérale Nature et paysage d'assumer pleinement son rôle d'expert neutre dans les dossiers qui touchent à des sites naturels d'importance nationale ;
3. Renforcer la portée légale de l'Inventaire fédéral des paysages sites et monuments naturels pour éviter leur destruction par des constructions et aménagements inappropriés ;
4. Lutter contre la pollution lumineuse pour préserver la biodiversité ;
5. Lutter contre la dissémination des produits phytosanitaires et autres polluants dans l'eau, l'air et le sol.

En matière de protection de la qualité et préservation de l'eau, le PDC Genève s'engage à :

1. Inscrire dans la Constitution le caractère de biens publics inaliénables de l'eau et de l'air ;
2. Lutter davantage contre les micropolluants (amélioration des STEPS, recherche) ;
3. Veiller à ce que les seuils admissibles pour les micropolluants présents dans l'eau, l'air et le sol soient maintenus à un niveau le plus faible possible voire réduits si les avancées techniques dans ce domaine le rendent possible ;
4. Définir des débits minimaux pour les cours d'eau du pays et édicter des mesures permettant de les maintenir.

En matière d'agriculture, le PDC Genève s'engage à :

1. Maintenir le moratoire sur les OGM sur le plan fédéral au-delà de 2021 ;
2. Appliquer avec conviction l'article constitutionnel sur la sécurité alimentaire approuvé par le peuple en septembre 2018 ;
3. Lutter contre les déchets sauvages, le littering constituant un fléau en général et particulièrement dans nos campagnes, qui peut avoir de graves conséquences sur les plantes et les animaux ;
4. Protéger la production agricole nationale dans le cadre des accords de libre-échange ;
5. Maintenir une production agricole significative en préservant les surfaces agricoles et en refusant les échanges de surfaces d'assolement.

4. Promouvoir une Suisse ouverte, concrètement :

La crise environnementale, la globalisation ou notre relation avec l'Union européenne nous rappellent notre besoin fondamental de reconstruire notre rapport au monde.

Ces changements ne se feront pas non plus sans la construction d'un nouveau récit national qui entraîne les citoyens vers l'espoir d'un pays capable de garder ses valeurs fondamentales tout en respectant son environnement et ses voisins géographiques. Notre relation avec l'Union européenne doit être vue comme un atout, duquel nous tirons largement profit et surtout une manière de préserver notre mode de vie et nos valeurs fondamentales, dans un monde qui change à toute vitesse.

Le PDC Genève s'engage à :

1. Réaffirmer son soutien à la voie bilatérale dans une perspective d'adhésion, par étapes, à l'Union Européenne ;
2. Créer une zone frontière entre Genève et la France plus autonome en matière de normes afin notamment de :
 - a. Favoriser l'économie et la création de projets transfrontaliers plus rapidement et de façon indépendante ;
 - b. Concrétiser un développement urbanistique et économique franco-valdo-genevoise par un programme réaliste de construction ;
 - c. Mettre en place un accord-cadre sanitaire franco-suisse pour garantir le libre accès aux soins aux patients de l'agglomération qui résident en Suisse et en France, tout en étant couverts par les systèmes de sécurité sociale respectifs ;
3. Moderniser le renseignement suisse afin que les collaborations avec d'autres Etats sur la sécurité soient renforcées ;
4. Mener une nouvelle réflexion stratégique en matière de défense nationale en réponse à la montée des périls dans le monde, à la situation instable aux frontières de l'Europe ;
5. Améliorer et renforcer la reconnaissance des diplômes étrangers et équivalences, afin que la Suisse profite pleinement du potentiel de l'immigration et pour que les diplômés de nos écoles puissent plus facilement acquérir une expérience à l'international.